

## Informations pratiques

### Les nouveautés

👉 Le service Accueil Enfance Famille a développé votre **espace citoyen** pour mieux répondre à vos demandes de manière simple, efficace et accessible 7 jours/7. Pour ce faire, vous devez vous connecter à celui-ci, puis cliquer sur le pavé « INFOS PRATIQUES ».

👉 En cas de difficultés pour réaliser les démarches en ligne, **Média Formation** vous accompagnera sur un ordinateur au sein de la Mairie, **tous les jeudis matin** (sans rendez-vous).

### Les documents à fournir :

- La fiche enfant accompagnée du carnet de vaccinations
- L'attestation CAF du quotient familial
- L'attestation d'assurance valide
- La décision judiciaire concernant la garde de l'enfant.

## Coordonnées

**Accueil Enfance Famille**  
**Hôtel de Ville,**  
**Esplanade Tony-Larue**

Accueil Enfance famille 02.35 68.99.04 ou 02.35.68.93.63  
Courriel [aef@grandquevilly.fr](mailto:aef@grandquevilly.fr)

[grandquevilly.fr](http://grandquevilly.fr)

# Accueil Ludo éducatif

Année scolaire 2024/2025

## Informations générales

**Période d'inscription du lundi 17 juin au vendredi 28 juin 2024, places illimitées.**

### Deux possibilités d'inscription :

- Le site de la ville, [www.grandquevilly.fr](http://www.grandquevilly.fr) puis **Espace Citoyen**
- **L'Accueil Enfance Famille** (au rez-de-chaussée de la Mairie). **Le formulaire d'inscription sera directement édité sur place.**

La participation à l'accueil ludo éducatif implique l'adhésion au **contrat de respect**. Celui-ci est disponible en mairie à l'Accueil Enfance Famille (AEF) et sur le site de la Ville.



## Fonctionnement

En période scolaire uniquement : **lundi, mardi, jeudi, et vendredi** selon les horaires ci-dessous :

Ecoles maternelles	Ecoles élémentaires
<b>A partir de 7h30 et jusqu'à 8h20.</b> (8h35 concernant les écoles Charles-Perrault et Louis-Pasteur uniquement).	<b>A partir de 7h30 et jusqu'à 8h20.</b> <i>Attention</i> , les enfants de l'école Jean-Cavailès sont accueillis à l'école Jean-Moulin.
<b>Le soir de 16h15 à 18h30</b> (à partir de <b>16h30</b> pour les 2 écoles citées précédemment). Le départ est possible à tout moment en informant les animateurs de l'accueil.  Dans l'intérêt de l'enfant et le respect des encadrants, les horaires de fin d'accueil doivent être respectés.	<b>Le soir de 16h15 à 18h30.</b> <b>Quatre horaires de sortie sont proposés : 17h00, 17h30, 18h00 ou 18h30.</b>  En dehors de ces créneaux, votre enfant ne pourra pas quitter l'accueil. L'heure de départ choisie devra être communiquée au responsable.  Dans l'intérêt de l'enfant et le respect des encadrants, les horaires de fin d'accueil doivent être respectés.

L'accueil ludo éducatif propose :

- **Un goûter** composé d'une boisson au lait ou équivalent, et d'un élément céréalier (biscuits, pain, beurre).
- **Des activités** telles que la lecture, des jeux de société, des jeux de ballon, des activités manuelles, etc.
- **Une aide aux devoirs** : lundi, mardi et jeudi, à la demande des enfants, sous la surveillance d'un animateur, un groupe peut être spécifiquement constitué.

## Tarification

Chaque famille dispose d'un tarif personnalisé en fonction de son quotient familial. Un tarif plancher et plafond est prévu afin de garantir un équilibre. Vous pouvez prendre connaissance des modalités de calcul sur l'Espace Citoyen.

*Tarifs au 01/01/2024*

Facturation <u>Accueil Ludo éducatif</u>	Grand Quevilly		Hors Communes	
	Tarification plancher	Tarification plafond	Tarification plancher	Tarification plafond
Tarif accueil du matin :	<b>0,93€</b>	<b>1,34€</b>	2,20€	2,62€
Tarif accueil du soir :	<b>1,85€</b>	<b>2,40€</b>	3,50€	3,88€

## Facturation et paiement

La facturation est à l'unité consommée, mensuelle et établie à terme échu.

Le paiement des factures s'effectue soit directement en ligne sur l'Espace Citoyen, soit au Centre de Gestion Comptable Le Mesnil-Esnard-Grand-Quevilly, soit par prélèvement automatique (demande à faire auprès de l'AEF), soit auprès d'un buraliste partenaire affichant le logo paiement de proximité.

**Attention à bien respecter la date limite de paiement inscrite sur la facture.**

**Toute réclamation portant sur la facturation doit être signalée à l'Accueil Enfance Famille dès réception de la facture et dans la date limite de paiement.**